Naval et nautisme

SPARKLIN

PRISE CONNECTÉE POUR LES PORTS DE PLAISANCE

La plupart des ports de plaisance ne maitrisent pas à ce jour la quantité de courant qu'ils distribuent à leurs plaisanciers. Cela conduit régulièrement à des abus et dépassements de consommation donnant lieu à des surtaxes. Il y a donc pour les ports un réel besoin de mieux maitriser leur consommation.

Le projet Sparklin vise à développer et déployer une offre de service destiné à mieux maitriser la consommation électrique des navires dans un port de plaisance à travers le test et l'installation de prises électriques connectées. A partir d'une offre déjà existante calibrée pour la voiture électrique et les micromobilité (gyropode, VAE, trottinette) le projet Sparklin vise à adapter un système fonctionnant principalement en milieu urbain au milieu maritime et tout particulièrement dans les ports de plaisance.

Il s'agit au travers de ce projet d'étudier les usages portuaires afin d'adapter l'offre aux capitaineries, gestionnaires et exploitants de ports ; tester la robustesse des prises connectées en milieu portuaire et qualifier les modifications mécaniques et électroniques nécessaires ou encore de paramétrer des outils software pour s'adapter aux différents cas d'usage des plaisanciers et des professionnels de la mer.

Partenaires

Entreprises

SAS Sparklin [Porteur de projet]
4MOD Technology
Les Ports de Loire-Atlantique
Loire-Atlantique Pêche et Plaisance

Financeur

Conseil Régional de Pays de la Loire - AAP Port de plaisance innovant

Labellisation

08/07/2022

Budget global

122K€